



Service ÉTAT CIVIL / ÉLECTIONS
12 rue de l'Hôtel de Ville
38080 L'ISLE D'ABEAU
Tél. : 04 74 18 20 00
Fax : 04 74 18 20 13

DEMANDE D'
**AUTORISATION DE
SORTIE DU
TERRITOIRE
MÉTROPOLITAIN**

PIÈCES À FOURNIR

- > Carte nationale d'identité du parent
- > Carte nationale d'identité du mineur (**en cours de validité**)
- > Le livret de famille avec filiation complète
- > Un justificatif de domicile récent (dernier loyer, facture de téléphone...)
- > Si les parents sont divorcés ou séparés : la totalité du jugement de divorce ou de séparation
- > Pays de destination
- > Dates du séjour

Délai de signature 72 heures.

ATTENTION :
LE PARENT QUI ÉTABLIT LA SORTIE DE TERRITOIRE
DOIT VENIR LA RETIRER EN PERSONNE